



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 mai 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 18 mai 2004

**Déclassement de diverses voiries communales en vue d'un échange  
avec des voiries départementales : délibération rectificative**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004**

DELIBERATION D20040144

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Déclassement de diverses voiries communales en vue d'un  
échange avec des voiries départementales : délibération  
rectificative**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :  
Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

Par délibération du 30 janvier 2004, vous avez adopté le principe de déclassement des diverses voies communales en vue d'échanges ultérieurs avec des voiries départementales, dans le but de prendre en compte les projets d'aménagement importants du Centre-Ville de Niort et d'observer par ailleurs une cohérence des divers axes de circulation concernés, ainsi qu'une continuité du réseau départemental.

Il était indiqué que le déclassement du Domaine Public Départemental de la partie de l'Avenue de Paris compris entre les rues Terraudière et Sauquet-Javelot serait prononcé en 2004 après enquête publique.

Or, compte-tenu de l'ensemble du remodelage de la Place de la brèche, il est également nécessaire de déclasser du Domaine Public départemental des voies entourant la place, et les transférer dans le patrimoine de la Ville de Niort.

Sont concernées, outre l'Avenue de Paris déjà mentionnée, l'Avenue des Martyrs de la Résistance, la rue du 14 Juillet entre l'Avenue des Martyrs de la Résistance et l'Avenue Bujault, l'Avenue Bujault entre la rue du 14 juillet et la rue de Verdun.

Le reste de la délibération du 30 janvier 2004 demeure sans changement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le principe du déclassement des voies indiquées ci-dessus et de leur transfert ultérieur du Domaine Public départemental au Domaine Public communal.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)